



FICHE ATELIER : Gymnastique

Protocole COVID 19

1. Effectif. Précaution sanitaire.

- Effectif limité à 28 personnes, animateur compris.
- Si un adhérent présente des symptômes du COVID 19 (fièvre, toux,...), il doit spontanément rester chez lui et ne pas se présenter à son activité du CFC
- En cas de signes de maladie (fièvre, toux,...), dans la quinzaine suivant un atelier ou sortie, l'adhérent doit prévenir immédiatement le responsable de cette activité au sein du Conseil d'Administration du CFC.

Atelier Gymnastique : Pierre Etienne Gaschignard : 06 11 08 27 49

1. Vestiaire condamné et circulation dans la salle (entrée, cours, sortie)

- Il est acté que le vestiaire actuel ne sera pas ouvert.
- Venir en vêtements de sport (Apportez vos chaussures de sport dans votre sac afin de les mettre avant d'entrer dans le gymnase).
- L'entrée dans le gymnase se fera par la porte habituelle.
- Des espaces de 5 à 6 m² ont été matérialisés au sol, rejoindre l'un deux qui vous sera affecté pour la durée du cours, y déposer vos effets personnels (Sac de sport contenant vos chaussures...)
- La sortie se fera par les portes de secours vitrées afin de ne pas se gêner avec le cours suivant.
- Les portes de secours resteront ouvertes jusqu'au début du cours suivant afin d'opérer une bonne aération de la salle.

2. Distanciation.

- Observation des gestes barrières pour se saluer.
- Se laver les mains au gel hydro alcoolique avant d'entrer dans la salle. (Mis à disposition à l'accueil)
- Privilégier le port du masque pour accéder à votre espace, respecter la distanciation sociale.
Le port du masque peut être rendu obligatoire durant les séances selon le contexte sanitaire.
- Mise en place des tapis dans le même sens pour tous et placement de toutes les personnes dans le même sens sur les tapis (Sur les indications du professeur, têtes côté baies vitrées ou côté mur)

3. Utilisation du matériel

- L'utilisation du matériel est conditionnée à une désinfection par vos soins au début et à la fin de chaque cours. **Désinfection avec lingettes ou spray fournies par les adhérents.**
- Les tapis ne sont pas accessibles. Apportez votre tapis de gymnastique personnel.
- L'utilisation de la sono par certains animateurs est conditionnée à sa désinfection avant et après utilisation.

4. Diffusion.

- Diffusion de la fiche atelier à l'animateur et tous les adhérents inscrits à la gymnastique..

5. Version et date de diffusion

- Version 1-2020 diffusée le 1 juillet 2020